

## FIPD 2020 - PYRÉNÉES-ORIENTALES

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS AU REGARD DE LA NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (SNPD) 2020-2024.

LE PRÉSENT APPEL À PROJETS NE CONCERNE QUE LES ACTIONS RELEVANT DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE  
POUR TOUT RENSEIGNEMENT : [pref-fipd@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:pref-fipd@pyrenees-orientales.gouv.fr)

### Orientations 2020 - prévention de la délinquance (programme D)

Axes prioritaires :

- La prévention de la délinquance des plus jeunes avant l'âge de 12 ans

objectifs : identifier, sensibiliser, renforcer la prise en charge, favoriser la collaboration pour éviter le décrochage scolaire, réinsertion justice.

- La protection, le plus en amont possible, des personnes vulnérables

objectifs : faciliter l'identification, adapter les modalités d'intervention, développer la prise en charge.

- Une implication plus forte de la population et de la société civile dans la prévention de la délinquance et la production de tranquillité publique.

Objectifs : associer et consulter davantage la population, rechercher le partenariat avec la société civile pour faciliter l'insertion des jeunes : monde sportif, entrepreneuriat engagé.

L'ensemble des informations est détaillé dans l'appel à projet 2020.

#### Rappel :

Le FIPD n'a pas vocation à prendre en charge le financement des actions dans leur intégralité. Une diversification des sources de financement est à rechercher afin de garantir la pérennisation des actions devant s'inscrire dans la durée.

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 04 juin 2020 à 12h00.**

**Vous êtes donc invités à saisir et valider au plus vite votre demande, sans attendre ce délai ultime, en anticipant toute difficulté de transmission ou question de dernière minute préjudiciable au bon enregistrement**

Transmission des demandes sur la plateforme « démarches simplifiées » :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subvention-fipd2020-prev-del-pyrenees-orientales>

Liste des pièces à fournir disponible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population>

Pour tout renseignement :

[pref-fipd@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:pref-fipd@pyrenees-orientales.gouv.fr)